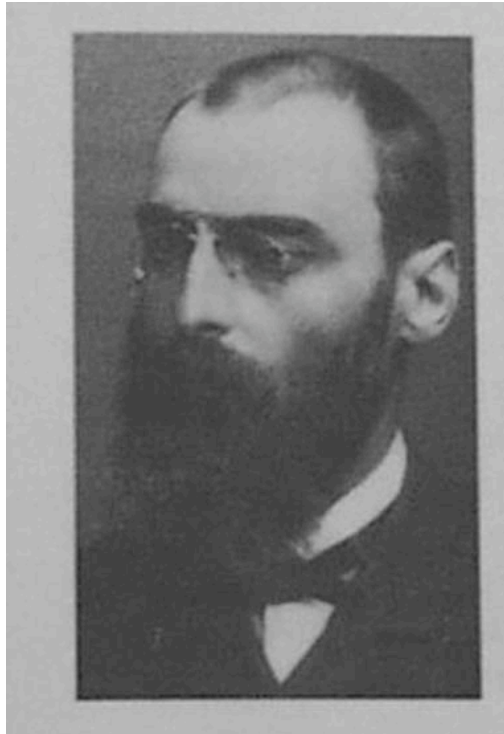


Correspondance Ludovic Legré - Frédéric Mistral

1897-1904



1 - L. LEGRÉ A F. MISTRAL

16 février 1897.

Mon vieil et glorieux ami, puis-je, sans trop d'indiscrétion, te faire descendre un instant des sommets élyséens, pour te mettre aux prises avec une modeste question de philologie provençale?

Tu sais que je consacre à la Botanique ce qui me reste d'activité physique et d'ardeur intellectuelle. Mais je ne traite de cette science qu'au point de vue provençal, voulant jusqu'au bout demeurer fidèle à ce qui aurait pu être la constante devise de mes humbles travaux: *ad majorem Provinciae Gloriam*. Je fais en ce moment de la botanique provençale rétrospective. Je fouille les vieux livres pour y chercher les traces des Botanistes illustres d'autrefois qui herborisèrent dans notre pays. J'ai déjà fait d'heureuses trouvailles, et je rassemble ainsi les matériaux d'une étude qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour l'histoire scientifique de la Provence.

Cette courte préface me conduit au problème philologique que je voudrais élucider.

J'étais depuis longtemps préoccupé de savoir quelle pouvait être l'origine de ce singulier nom de plante *tarton-raire*. Or je viens justement de trouver, dans un des vieux bouquins que j'épluche, une curieuse étymologie.

Pena et Lobel, mentionnés par Jean Bauhin, dans son histoire Universelle des Plantes, prétendent que la *tarton-raire* aurait été ainsi nommée parce qu'elle est laxative, et Baughin cite encore Solier qui écrit *Tarton-arrayro* et traduit ce mot par *tarde alvum lubricans*, et l'apothicaire marseillais Raynaudet qui emploie la forme *Tart en rayre* signifiant, d'après lui, *quod alvum mirifice solvat*.

J'avoue que mes modestes connaissances en linguistique ne me permettent pas de bien saisir le rapport existant entre les propriétés attribuées à la *Tarton-raire* et le nom qui lui a été donné, de quelque façon qu'on l'écrive: *Tarton-raire*, *Tarton-arrayro* ou *Tart en rayre*; et c'est sur ce point que je serai heureux de connaître ton opinion, quand tu auras le temps de me la donner.

Je joins à ma lettre une copie exacte du texte de J. Bauhin.

Je conserve toujours le meilleur souvenir de la dernière journée que je passai à Maillane et de la charmante amabilité de Madame Frédéric Mistral à qui je te prie de faire agréer mes respectueux hommages.

Je continue à être nu fervent lecteur et collectionneur de l'Aiòli que je vois arriver chaque décade avec le plus grand plaisir.

Ton invariablement fidèle.

2 - F. MISTRAL A L. LEGRÉ

Maillane, 18 février 1897

Mon cher ami, quand je bûchai l'étymologie de *Tarloun-raire*, dans mon Dict. prov., j'y perdis mon latin et mon provençal. Je renvoyai le lecteur aux mots *trintanello* à *trantanèl* qui en Languedoc désignent, je crois, des plantes du même genre. Vas-y voir... Si *Tart en rayre* a signifié "plante laxative", c'est par antiphrase car *tard-en-rèire*, forme classique, signifierait "qui va tard en arrière". *Recula* se dit du reste pour "aller à la selle".

L'explication de Soliers *tarde alvum lubricans* signifie "lâchant tard le ventre". C'est bien le sens de *tard-en-rèire*. Mais alors c'est le contraire de "laxatif". Aux herboristes de décider. Ton travail sera fort intéressant.

Tu as su probablement

1°) que Savine était tombé en déconfiture,

2°) qu'un acheteur quelconque avait acquis en bloc son fonds de librairie;

3°) que madame Roumanille ayant vu ça dans les journaux, avait acheté de ce dernier tout ce qui restait des *fiho d'Avignoun*. Grâce à elle, on voit maintenant ce trésor aubanélien exposé aux librairies de la